

914 No

914 No

914 No

914 No

914 No

914 No

concernant le Moulage d'un
Candélabre de l'Eglise de St Bawon à Gand.

914

29. 1585.

[illegible]

Brux. 27 Nov. 1876.

à Mr le Ministre de l'Int^{er},

En réponse à v^{ost}re l^{ett}re du 23
de ce mois, et en l^{eu} de B. et. sans
no^us faire l'honneur de nous
informer que le monde de l'un des
grands candélabres de l'église de
St-Bavon, à Gand, n'existe plus
au cabinet de Sculptures.

Ce monde, commandé & payé
par l'intermédiaire de Mr le Ministre de
S. M. Britannique, à Bruxelles, a été
envoyé en 1864 au cabinet des
Kensington, auquel il était destiné.

Le Ministre d'Etat a eu
l'occasion pour consacrer
dans l'exposit^{ion} de son Gallery
des spécimens de Candélabres
de St-Bavon.

V^{ost}re dévoué.

Le Secrétaire
H

que vous demandez de l'autre
à la direction de l'Int^{er} de
B. et.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o/.....

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 23 June 1876.



Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de vouloir bien
mettre à la disposition de l'adminis-
tration des Beaux-Arts, le moule
de l'un des grands chandeliers en
cuivre de l'Eglise de St. Baron,
à Gand, moule qui se trouve dans
l'ancien atelier de moulages du
Musée au Palais Ducal.

Agnez, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre:
Le Secrétaire Général,
M. de ...

A Monsieur Simon,
Secrétaire des musées
royaux de peinture.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o

914

Brux. 6^e 2^{me} 1864

à Mr le Ministre des
1^{er} Beaux-Arts

Suivant le D^{ns}
expressé par votre lettre
du 28 2^{me} Dr. Direction
des Beaux-Arts N^o 3764
124341
le monsieur du clergé a été
chargé de prendre pour le
clergé de Kensington, le
modèle de l'un des candé-
labres de l'Eglise de St-
Bartholomée à Londres.

Nous avons l'honneur
de vous en informer et de
vous dire, que ce travail
est terminé et que nous
vous enverrons vos instructions
sur ce sujet de la collection -
avoir à donner au monsieur
dont il s'agit. La
Commission a eu l'honneur
de profiter de cette circonstance
pour conserver deux
épreuves de ce candélabre.

Destinés à la Galerie des
statues du dôme de
l'Etat.

Nous joignons ici
la note des frais déboursés
par le fr. Vanden Broeck
pour l'exécution du monument
demandé par M. le Ministre
de S. M. Britannique, à
Bruxelles. Vous jugerez
sans doute à propos,
M. le Ministre, de prendre
les mesures nécessaires
afin que la somme de
fr. 365.50 due de ce chef
au sculpteur du dôme
puisse lui être remboursée
le plutôt possible.

Nous vous prions, M.
le Min. d'agréer

Le Président

Le Secrétaire

V. M.

J. Vanden Broeck

Copie

Doit le Musée de Saint Kensington, à
P. Vandenberghe, maître du dessin royal
de Belgique, pour montage & coulage d'un
Candélabre de l'Eglise de St. Barthelemy, à Gand.

Frais d'hôtel	Frs. 76.-
" de Journées	" 150.-
Cordes	" 4.50
Transport au bateau	" 4.-
Démontage & remontage	" 16.50
Nettoyage du Candélabre et de l'Eglise	" 8.50
Plâtre	" 21.-
Voyage à Gand	" 6.-
" " (avec les autres)	" 22.-
Transport des moules à Bruxelles	" 9.-
Plâtre pour le coulage du Candélabre	" 8.-
Journées	" 40.-
Total Frs	365-50

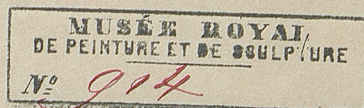
Bruxelles, le 5 Décembre 1864.
(Signé) P. Vandenberghe.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 28 ^{7bre} 1864.

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

N^o 3764
12484.



Messieurs,

N.B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Mon collègue Des Affaires Étrangères
me communique une dépêche de M.
le Ministre de S. M. Britannique à
Bruxelles, qui l'informe qu'un comité
anglais désirerait pouvoir placer
au Musée de Kensington, un modèle
de l'un des candélabres de l'Eglise de
St-Bavon, à Gand, que l'on croit avoir
été apportés jadis d'Angleterre.

Avant de donner suite à cette
demande, mon Département a eu
devoir présenter les intentions
du Conseil de fabrique de l'Eglise
de St-Bavon. Ce collège consent
volontiers à ce que le mouleur
du Musée royal de sculpture soit
chargé de prendre, avec toutes
les précautions nécessaires, le
moule d'un des candélabres.

À la Commission administrative du
Musée royal de peinture et de sculpture.

qui ornent le chœur de l'Eglise; mais
il désire que cette opération se fasse
sans la moindre dégradation dans
la crypte même de St. Bavon, où
le mouleur trouvera un endroit
convenable pour son travail.

En conséquence, veuillez, Messieurs,
inviter le Sieur Vanden Broek à
prendre, sans retard, avec toutes les
précautions nécessaires, le moule
du candelabre dont il s'agit.

La dépense à résulter de ce
travail sera supportée par le
Comité du Conseil pour l'éducation,
à Londres.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Albert de Broglie
